
Date limite d'inscription pour la saison 2020/2021 :

- Mardi 6 octobre 2020-

Nous essayons de répondre au mieux à vos demandes.

1. Nous accuserons réception de ce bulletin et nous vous confirmerons ultérieurement votre inscription.
2. Une **confirmation écrite sous forme de devis** vous sera envoyée début octobre.
3. **Il faudra nous le retourner signé pour validation complète de votre inscription.**

ATTENTION : Nous sommes pour l'heure toujours dans l'incertitude en ce qui concerne les conditions de réouverture des établissements culturels. Selon la situation sanitaire, nous serons peut-être dans l'obligation de réduire les jauges. Aussi nous ne serons en mesure de confirmer vos inscriptions que début octobre. En vous remerciant pour votre compréhension.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone de l'établissement :

Mail de l'établissement :

Mail des enseignants :

Dispositif culture pour tous : Oui Non

PROJET DE L'ÉTABLISSEMENT

Avez-vous un projet ou un thème artistique et culturel développé pendant l'année 2020-2021 (ex : Danse à l'école, projet avec le Patio, la Baies des livres....)?

.....
.....
.....

D'autres remarques, n'hésitez pas à nous en faire part :

- MEDIATION CULTURELLE -

Janick MOISAN

02 98 15 22 77

mediation@tpmx.fr

Tarif :

- 5€ / élève
- 3,50€ / élève pour le spectacle en délocalisé « Bagarre»
- le tarif enfant est valable jusqu'aux 10 ans de l'élève, au-delà, le tarif jeune sera appliqué.

Facturation :

- Vous recevrez 15 jours avant la représentation un mail vous rappelant votre inscription, nous vous demanderons alors un point sur les **effectifs (élèves + accompagnateurs)**. Ces effectifs vous seront de nouveau demandés à votre arrivée au théâtre le jour du spectacle, vous permettant d'être **facturé au plus juste**.

La capacité d'accueil du Théâtre étant limitée, nous sommes malheureusement parfois contraints de refuser des inscriptions. C'est pourquoi en cas d'absence d'une classe à une séance, nous demanderons à l'établissement de s'acquitter **d'un tiers de la facture**.

De même, au-delà de **5 absents par classe**, les places réservées seront facturées.

- **Merci de remplir une ligne par classe**
- **(*) 1 adulte accompagnateur gratuit par groupe de 8 élèves pour les maternelles et pour 10 élèves pour les primaires (enseignant inclus). Les adultes supplémentaires payent le même tarif que les élèves. Le personnel AVS bénéficie de la gratuité mais doit être comptabilisé dans les effectifs accompagnateurs.**

Niveau	Nom enseignant	Portable d'un enseignant accompagnant la classe	Nbr. élève	Nbr. accompagnateurs (*)	Spectacle choisi	Date demandée	Horaire demandé	Second choix horaire	Second choix date

Placement :

Votre placement dans le théâtre dépend de nombreux critères. L'équipe du théâtre met tout en œuvre pour vous satisfaire au mieux.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins spécifiques (accès PMR...) dès votre inscription.

- MEDIATION CULTURELLE -
 Janick MOISAN
 02 98 15 22 77
mediation@tpmx.fr